

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° I-3042

présenté par

M. Buisson, Mme Auzanot, Mme Blanc, M. Chenu, Mme Da Conceicao Carvalho, M. Dessimy, Mme Dogor-Such, M. Dragon, M. Gery, M. Giletti, M. Guibert, Mme Hamelet, M. Humbert, M. Jolly, Mme Joubert, Mme Lavalette, M. Limongi, M. Lioret, M. Lottiaux, M. Bryan Masson, M. Muller, M. Rambaud, Mme Robert-Dehault, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Chavent, M. Villedieu, Mme Marais-Beuil, M. Christian Girard, M. Jacobelli, Mme Galzy, Mme Grangier, M. Evrard, M. Jenft, Mme Lelouis, M. Weber, Mme Rimbert, Mme Lorho, M. Tivoli, M. Meizonnet, M. Perez, M. Sanvert, M. Guiniot, Mme Engrand, M. Meurin, M. Patrice Martin, M. Tesson, M. Boulogne, M. Dufosset, M. David Magnier, M. Tonussi, Mme Ranc, Mme Joncour, M. Amblard, Mme Ménaché, M. Fouquart, Mme Bouquin, Mme Roullaud, M. Gonzalez et Mme Parmentier

ARTICLE 37

I. – Après l’alinéa 1, insérer les deux alinéas suivants :

« 1° A À la première phrase du a du 2° du A du I, les mots : « à la conception, » sont supprimés ;

« 1° B À la même première phrase du a du 2° du A du I, les mots : « et au développement » sont supprimés. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer, dans le compte d’affection spéciale intitulé : « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers », les dépenses dues à la conception et au développement des systèmes automatiques de contrôle.

Ainsi, cet amendement s’oppose au mouvement de conception et d’installation croissante de radars et en appelle à une stabilisation du nombre de radars en proposant que les dépenses du compte d’affection spéciale ne concernent que leur entretien, leur maintenance, leur exploitation, les frais liés à l’envoi des avis de contravention et d’amende, les dispositifs de prévention de sécurité routière ainsi que les dépenses liées aux activités de recouvrement.

Selon le projet annuel de performances annexé au projet de loi de finances pour 2025, près de 46,3 millions d'euros seront affectés à l'installation de nouveaux dispositifs de contrôle automatique.